



SKI FRANCE

Association Nationale des Maires des Stations de Montagne

COMMUNIQUE DE PRESSE

## LES STATIONS DE MONTAGNE ENGAGEES POUR LA PRESERVATION DE L'EAU

Le 29 septembre prochain, la journée nationale des coordinateurs locaux de la « Charte Nationale en faveur du développement durable dans les stations de montagne » de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM) se déroulera sur le thème de l'eau. L'occasion de faire le point sur les nombreuses actions concrètes que les professionnels des stations mènent pour préserver cette précieuse ressource.

Cette journée nationale s'inscrit dans la continuité des Etats Généraux de l'Eau en Montagne qui se tiendront du 22 au 24 septembre 2010 à Megève.

En effet, les stations de montagne en général et particulièrement les 50 stations signataires de la Charte sont engagées dans une gestion équilibrée de l'eau. Elles s'appuient notamment sur une connaissance précise de leur ressource, sur le développement des relations avec les organismes de gestion de l'eau, sur une utilisation responsable de l'eau et sur un assainissement maîtrisé.

### Les économies d'eau : priorité des stations

Les stations de montagne mènent de nombreuses actions visant à réduire les consommations d'eau, tant au niveau collectif qu'individuel.

En France, en moyenne 30% de l'eau potable se perd avant d'arriver au consommateur. Ainsi, certaines stations portent une attention particulière au rendement de leur réseau d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) en traquant et réparant les fuites ainsi qu'en réalisant des travaux de réhabilitation chaque fois que cela est possible. C'est notamment le cas de stations comme La Bresse, Les Carroz d'Araches, Chamrousse, Le Corbier, Font Romeu, Le Grand-Bornand, Méribel, Morzine, Tignes, Val d'Isère, Valmorel, etc.

Afin de limiter la consommation d'eau, des stations ont également développé des stratégies de gestion des ressources en eau et mis en œuvre des outils de gestion et d'aide à la décision. Megève, qui a globalisé cette démarche qualité, s'est par exemple équipée de nouveaux matériels visant à économiser l'eau : dameuses avec sonars, salage raisonné avec assistance GPS, remplacement des têtes d'enneigeurs, etc.



**ADOCOM**

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

- 11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00. - Fax : 01.43.55.35.08 -

e-mail : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr) - site : [www.adocom.fr](http://www.adocom.fr)

Qualification : Agence Certifiée OPQCM

Pour diminuer les quantités d'eau consommée, on assiste également à la généralisation de l'installation de compteurs d'eau individuels dans les stations, à l'image de ce qui se fait aux Aillons. Ces équipements permettent de connaître précisément les consommations pour mieux les maîtriser et repérer et gérer immédiatement les éventuelles fuites.

Dans les bâtiments publics et sur les domaines skiables, les stations multiplient également les initiatives, notamment en installant des toilettes écologiques (Avoriaz, Crest Voland, les Gets, Orcières, Peyragudes, Saint Sorlin d'Arves, Samoëns, Sauze Super Sauze,...), moins consommatrices d'eau, ou même des toilettes sèches (Autrans, Châtel, Les 2 Alpes, Les Houches, Montgenèvre, Pra-Loup, Risoul, Les Saisies, Val d'Allos, Valloire, Villard de Lans,...).

En ce qui concerne les approvisionnements en eau des enneigeurs, les stations utilisent majoritairement l'eau de ruissellement, de sources ou de rivières qu'elles stockent afin d'éviter les prélèvements en période d'étiage, lorsque les débits des cours d'eau sont au plus bas, comme à l'Alpe d'Huez, aux Angles, Arêches Beaufort, Auris en Oisans, Aussois, Châtel, La Clusaz, le Corbier, Gérardmer, Les Gets, Saint-Martin de Belleville, Morzine, Peisey Vallandry, Val d'Allos, Valfréjus, Valberg, etc. L'eau ainsi utilisée est ensuite réintroduite sur le bassin versant où elle a été prélevée.

Des stations ont également décidé de limiter les consommations en eau de leurs patinoires avec des tours de refroidissement permettant, par exemple, d'économiser jusqu'à 130 000 m<sup>3</sup> d'eau par an (Chamonix) ou encore en concevant des patinoires sans glace (Auris en Oisans).

De plus, pour renforcer les comportements citoyens individuels, les stations mènent des actions de sensibilisation aux économies d'eau auprès des habitants et des vacanciers. Des informations sont ainsi diffusées dans les centrales de réservation, les hôtels, les agences immobilières, ... et à domicile par l'intermédiaire de spots diffusés sur les télévisions locales ou d'informations fournies avec les factures d'eau.

## Multiplication des systèmes de récupération des eaux de pluies

Les stations sont de plus en plus nombreuses à développer des systèmes de récupération et d'utilisation des eaux de pluies et de fonte des neiges. Les eaux sont, dans la plupart des stations, récupérées par l'intermédiaire de cuves (les Arcs Bourg Saint-Maurice, Megève, Les Saisies, ...). Certaines se sont également équipées de retenues pour la recueillir, à l'image de Crest Voland.

L'eau ainsi récupérée est utilisée pour les toilettes, pour les nettoyages divers comme le lavage des pièces mécaniques, des dameuses, etc. Elle est également utilisée pour l'arrosage des fleurs et des espaces verts des stations.



## Développement de plans d'actions pour préserver les zones humides

Beaucoup de stations ont fait un état des lieux de leurs zones humides afin de recenser les espaces sensibles à préserver, notamment en collaboration avec les exploitants des remontées mécaniques et les agriculteurs.

Ainsi, certains exploitants de domaines skiables participent activement à la préservation des zones humides, en veillant au maintien de leur alimentation en eau et en évitant tout aménagement dans ces espaces.

Des projets de remontées mécaniques ont, par exemple, été modifiés pour déplacer l'implantation d'un pylône et ne pas impacter une zone humide comme à La Plagne. Des réalimentations en eau de zones en voie d'assèchement sont également effectuées et des actions pilotes de restauration des zones humides pour compenser la réalisation de retenues collinaires sont engagées (Saint Martin de Belleville).



## Optimisation des installations d'assainissement

Les stations de montagne signataires de la Charte se sont engagées dans une étude précise de leurs installations d'assainissement afin d'adapter, si nécessaire, leurs capacités de traitement aux fortes fréquentations touristiques.

De plus, nombre d'entre-elles sont aujourd'hui équipées de systèmes de traitement des boues d'épuration pour récupérer le méthane et le transformer en énergie calorifique. Les boues sont également utilisées en compost par certaines stations. Ces procédés sont en particulier utilisés aux Carroz, à Châtel, au Corbier, au Grand Bornand, Val d'Isère, etc.

Par ailleurs, des stations se sont regroupées pour créer une installation moderne dont l'architecture spécifique, façon ferme, s'intègre parfaitement à l'environnement montagnard (Courchevel, Champagny-en-Vanoise, Pralognan-en-Vanoise). Ce centre utilise un procédé de biofiltration et sa capacité de traitement de l'eau s'adapte pour faire face aux importantes variations de charges liées à la saisonnalité des activités touristiques.

## La Charte du développement et l'eau : les stations engagées en 4 points

La Charte de l'ANMSM a été conçue pour que les stations de montagne s'engagent dans la mise en œuvre d'un plan d'actions à court, moyen et long termes. Elle engage les stations sur 8 grands thèmes : aménagement des terriories, habitat, paysages et espaces naturels, gestion de ressources, modes de déplacement, activités touristiques, comportements eco-citoyens, transparence de l'application de la Charte.

Le 28 septembre, le Comité National de suivi de la Charte, composé de maires et de techniciens de l'ANMSM, de représentants d'ONG, de professionnels comme l'ADEME ou l'association Mountain Riders, va notamment étudier les actions mises en œuvre sur le thème de l'eau. Le texte de la Charte engage chaque station à :

- Connaître sa ressource en eau et mise en place et suivi d'indicateurs,
- Développer les dialogues entre les divers organismes de gestion de l'eau,
- Utilisation de la ressource en eau :
  - Optimiser la consommation de l'eau dans les stations,
  - Préserver et assurer la qualité des eaux,
  - Équiper les bâtiments publics de dispositifs à faible consommation d'eau,
  - Vérifier et renforcer la qualité des réseaux pour limiter les pertes,
  - Favoriser les systèmes de récupération des eaux de pluie,
  - Optimiser et favoriser les initiatives visant à domestiquer l'énergie des eaux captives des canalisations des réseaux (micro centrales électriques).
- Assainissement / eaux usées :
  - Veiller à l'assainissement global,
  - Veiller au bon dimensionnement et fonctionnement des installations collectives ou autonomes existantes et à leurs rénovations ou renouvellement si nécessaires,
  - Assurer la gestion optimale des eaux usées et des eaux de pluie (séparation des réseaux des eaux usées et des eaux de pluie).



**LES STATIONS DE MONTAGNE ENGAGEES  
POUR LA PRESERVATION DE L'EAU**

## Charte nationale du développement durable : les 50 stations engagées

Nom de la Commune	Nom de la station
Allos	Val D'Allos
Autrans	Autrans
Beaufort	Arèches-Beaufort
Besse	Super Besse
Bourg St Maurice	Les Arcs
Chamonix	Chamonix - Mont Blanc
Champagny en Vanoise	Champagny en Vanoise
Chamrousse	Chamrousse
Chatel	Chatel
Combloux	Combloux
communes des Adrets, Theys, La Ferrière, Pinsot, Laval, Allevard et St Pierre d'Allevard	Les 7 Laux (SIVOM)
Font Romeu	Font Romeu
Gérardmer	Gérardmer
Huez en Oisans	Alpe d'Huez
La Bresse	La Bresse
La Clusaz	La Clusaz
La Morte	Alpe du Grand Serre
Le Grand Bornand	Le Grand Bornand
Le Mont Dore	Le Mont Dore
Les Angles	Les Angles
Les Avanchers	Valmorel
Les Contamines Montjoie	Les Contamines Montjoie
Les Gets	Les Gets
Les Houches	Les Houches
Les Orres	Les Orres
Macot	La Plagne
Métabief	Métabief
Mont de Lans et Venosc	Les 2 Alpes
Montclar	Montclar
Montgenèvre	Montgenèvre
Morzine	Morzine ; Avoriaz
Notre Dame de Bellecombe	Notre Dame de Bellecombe
Oz en Oisans	Oz en Oisans
Péone	Valberg
Pralognan la Vanoise	Pralognan la Vanoise
Puy Saint Vincent	Puy Saint Vincent
Risoul	Risoul
Saint Chaffrey	Serre Chevalier
Saint Lary	Saint Lary Soulan
St Bon Tarentaise	Courchevel
St François Lonchamp ; Montgellafrey	Saint François Longchamp
St Martin de Belleville	Les Menuires
St Martin de Belleville	Val Thorens
St Pierre de Chartreuse	St Pierre de Chartreuse
Tignes	Tignes
Uvernet-Fours	Pra Loup
Val d'Isère	Val d'Isère
Vars	Vars
Vaujany	Vaujany
Villarembert	Le Corbier



### **En savoir plus sur l'ANMSM / Ski France**

L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM / Ski France) représente aujourd'hui plus d'une centaine de stations de montagne, réparties sur tous les territoires montagneux de l'Hexagone : Alpes du Sud, Auvergne, Isère, Massif des Vosges, Montagnes du Jura, Pyrénées, Savoie Haute-Savoie. L'ANMSM intervient auprès des Pouvoirs Publics sur toutes les questions administratives, juridiques et fiscales intéressant l'organisation et la gestion des stations.

***[anmsm.fr](http://anmsm.fr)** : site institutionnel de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne*  
***[france-montagnes.com](http://france-montagnes.com)** : portail des stations de montagne françaises*

---

**L'équipe Adocom vous remercie de votre attention.**  
**ADOCOM-RP - Service de Presse ANMSM / Ski France**  
**Tél. : 01 48 05 19 00 ou [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr)**